

Feuille de route
Pour la rentrée de mon enfant
à l'école le lundi 2 novembre 2020

L'ouverture des écoles dans le cadre de la crise COVID 19 s'appuie sur un cadrage national et se décline sur chaque territoire en fonction des mesures sanitaires à respecter.

L'organisation spécifique de votre école a été définie conjointement par l'équipe enseignante et la collectivité au regard des consignes strictes du protocole sanitaire (29 octobre 2020) afin d'assurer la sécurité de toutes et tous.

Ce document vise à vous informer quant aux modalités définies pour l'accueil de votre enfant mais aussi à vous accompagner dans les gestes essentiels à respecter pour ce retour.

*En tant que parents, vous avez un rôle **essentiel** à jouer.*

Le protocole sanitaire

Pour protéger vos enfants, vous protéger et protéger tous les personnels de l'école, tout le monde doit respecter les mesures sanitaires. Ces mesures portent sur tous les temps de prise en charge de l'enfant : temps scolaire et périscolaire, transport, accueil à l'école, garderie, classe, récréation, restauration....

Avant l'arrivée à l'école

Vous avez en tant que parents, **un rôle important** à jouer dans la mise en œuvre de ces mesures de protection :

- Il vous est demandé de prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école.
- En cas de symptômes ou de fièvre (elle ne doit pas dépasser 37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant le COVID-19 chez votre enfant ou s'il a été testé positif ou en contact avec une personne testée positive.
- Les parents doivent respecter les horaires, une fois l'heure passée personne ne pourra leur ouvrir et ils devront repartir avec leur enfant.

Règle 1 : Les gestes barrières

Plusieurs règles, mesures sanitaires sont mises en œuvre dans l'école :

Elles doivent être appliquées en permanence, partout, par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.



Règle 2 : Le lavage des mains

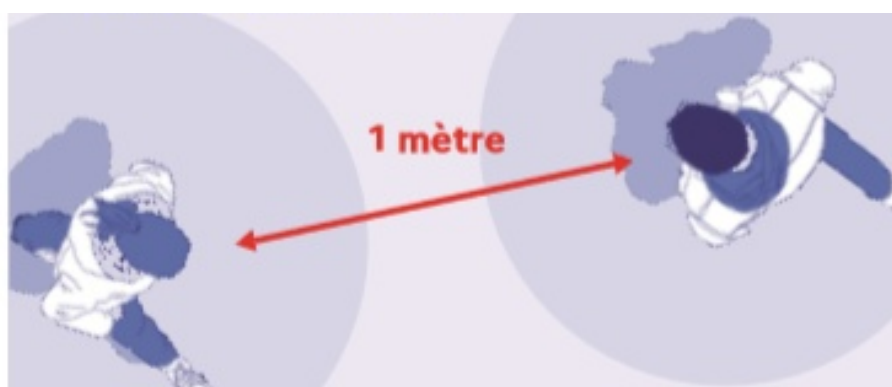
Le lavage des mains sera réalisé plusieurs fois par jour et à minima :

- ⌚ A l'arrivée ;
- ⌚ Avant chaque repas ;
- ⌚ **Avant et** après être allé aux toilettes ;
- ⌚ Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- ⌚ Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- ⌚ Le soir avant de rentrer chez soi ou une fois arrivé chez soi.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique.



Règle 3 : La distanciation physique



Cette distance sera recherchée et respectée dans tous les lieux de l'école dès que possible : à l'entrée, dans la classe, à la cantine... Pour cela, nous avons aménagé tous les espaces dans l'école et positionné des marquages / fléchages lorsque cela était nécessaire.

Les gestes barrières

Règle 4 : Le port du masque

Le port du masque pour les enseignants et les personnels de l'école élémentaire est obligatoire. Il le devient également pour les enfants de plus de 6 ans, tant dans la classe que dans la cour de récréation. Il sera changé après le repas de la cantine ou avant de revenir à l'école pour ceux qui mangent à la maison. Vous devrez donc fournir deux masques à votre enfant par jour ainsi qu'une pochette (en tissus ou autre, genre congélation) pour mettre le masque utilisé.

Règle 5 : Le nettoyage des locaux

Des règles strictes de nettoyage sont appliquées.

Voici l'organisation définie pour l'école :

L'entretien des locaux est fait par la société de nettoyage Pro Impec dans le respect des normes sanitaires.

- le nettoyage sera effectué en respectant les normes du protocole sanitaire avec un désinfectant respectant la norme virucide NF EN 14476. Chaque adulte sera muni de son spray personnalisé afin de désinfecter régulièrement les zones fréquemment touchées (poignées, interrupteurs ...)
- les tables et les chaises des enfants, les bureaux seront désinfectés une fois par jour, ainsi que les sols le soir après la garderie.
- les poubelles seront changées tous les jours.
- les toilettes seront désinfectés plusieurs fois par jour.

Le stock de :

- savon liquide, de papier essuie-mains jetable, de produits désinfectants (école → mairie → Pro Impec),
- lingettes désinfectantes, flacons de solutions hydroalcoolique (10), masques pour les personnels (école → mairie),
- masques pour les enseignantes et les élèves isolés en cas de symptômes survenus sur le temps d'école (école → Inspection)

sera contrôlé quotidiennement pour éviter les manques qui provoqueraient inéluctablement la fermeture de l'école.

Les locaux seront aérés plusieurs fois par jour (toutes les deux heures et dans le respect du plan Vigipirate).

Protocole en cas de symptômes

L'élève sera isolé avec un masque dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour au domicile ou de sa prise en charge médicale. Les gestes barrières seront respectés. En cas de doute, l'équipe contactera un personnel de santé de l'éducation nationale.

- ◆ Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.
- ◆ Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève, depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France.
- ◆ Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- ◆ Poursuite stricte des mesures barrières.

Des fiches résumant les protocoles à suivre sont imprimées pour guider les enseignantes.

Le retour à l'école de mon enfant

Nous vous demandons de prévoir

- Des mouchoirs, une bouteille d'eau au nom de votre enfant.
- De veiller à ce qu'il dispose de son matériel car il n'y aura pas de mise à disposition de matériel collectif dans le cadre du respect du protocole sanitaire

Organisations décidées (pour organiser les circulations, les flux et respecter les mesures sanitaires) :

Le service de bus reste en place mais les enfants de maternelle ne prendront plus le bus pour aller de la garderie de Saint-Sauveur à l'école de Senillé, ils devront être directement déposés dans la garderie de leur école, idem pour les enfants de l'élémentaire qui prenaient le bus pour se rendre de la garderie de Senillé à St-Sauveur, ceci afin d'éviter les brassages entre les deux écoles.

- Garderie à partir de 6h45 : les horaires restent identiques, les enfants seront dispatchés selon leur classe dans la garderie ou dans leur classe à leurs places respectives avec un agent dans chaque lieu afin d'éviter les brassages de groupes tout en respectant les distanciations. Ils devront sonner en arrivant pour prévenir de leur arrivée et se laver les mains. Ils seront autorisés à emmener des jeux tels que corde à sauter, jeu de cartes, osselets, billes, des coloriages, des livres mais ne devront en aucun cas se les échanger.
- Accueil entre 8h35 et 8h45 : les enfants entreront par les 4 entrées possibles de l'école où ils seront accueillis par leur enseignante respective : les CM1/CM2 par le portail près du centre de loisirs, les CE1/CE2 par le petit portillon, les CE2/CM1 par le grand portail de l'école et les CP/CE1 par le portail de la cantine. Chaque parent pourra se garer sur les parkings respectifs des endroits cités, ils déposeront leur enfant, l'enfant respectera le marquage au sol pour atteindre son enseignante à l'entrée de l'école. **Les enfants arrivant par le bus seront accompagnés par le personnel communal sur leurs entrées de classe respective.**
- Le déjeuner : les deux services sont maintenus : 3 enfants par table en quinconce, les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 sur le premier service (2 agents), les autres dans la cour (deux agents), les groupes classes ne seront pas mélangés : une classe sur les tables du fond, l'autre sur les tables de devant. Une désinfection des tables et chaises ainsi que des sanitaires aura lieu entre les deux services. Le système de cantine a repris comme habituellement avec ses deux services et son système de réservation, il faudra malgré tout que les parents continuent de donner des bouteilles d'eau à leurs enfants pour mieux individualiser les repas. **Les enfants mangeant au deuxième service ne sortiront de la cantine que lorsque ceux du 1^{er} service**

seront rentrés en classe, toujours dans le but d'éviter les brassages. Ceux revenant de la maison se positionneront soit devant leur classe, soit dans la cour (selon leur classe) en attendant de pouvoir la rejoindre.

Pour toute modification merci de prévenir au 05 49 23 21 14 le plus tôt possible, et si possible le mercredi pour la semaine suivante.

- Sortie des classes à 16h15 :
 - les enfants rentrant avec leurs parents seront accompagnés jusqu'à leur sortie respective par leur enseignante.
 - les enfants prenant le bus suivront les instructions données par leur enseignante avant de rejoindre celui-ci accompagnés par un personnel communal.
 - les enfants de la garderie se rendront dans le lieu qui leur est attribué.

MEMENTO

**LES 4 GESTES POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES DU CORONAVIRUS**

<p>1</p>  <p>Se laver très régulièrement les mains</p>	<p>2</p>  <p>Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir</p>
<p>3</p>  <p>Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter</p>	<p>4</p>  <p>Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades</p>

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

 0 800 130 000 (appel gratuit)

- J'explique les **gestes barrières** à mon enfant et je lui apprends à se laver les mains correctement.
<https://youtu.be/zz3QE46YZ9c>
- Je lui fournis des **mouchoirs en papier**.
- Je lui apprends à **mettre et enlever son masque (2 masques par jour)**.
- Je m'engage à **prendre la température** de mon enfant avant chaque départ pour l'école (la température ne doit pas dépasser 37,8°C).
- Je reste **joignable** toute la journée au cas où mon enfant présenterait des symptômes. Dans ce cas, je viens le chercher au plus vite.
- Je respecte strictement **les horaires** indiqués par l'école.
- Je **n'oublie pas mes attestations de déplacement**.
- **Lorsque je dépose mon enfant à l'école :**
 - je dépose mon enfant au point d'accueil indiqué.
 - je ne pénètre pas dans l'enceinte scolaire,
 - je respecte les règles de distanciation sociale et je les fais respecter à mon enfant aux abords de l'école.
 -

Comment bien se laver les mains ?



➤ Je respecte exactement les **mêmes règles** lorsque je récupère mon enfant.

➤ Je **préviens l'école** si mon enfant ou moi-même présentons des symptômes ou avons été en contact avec une personne porteuse du virus et **suis les consignes données par la directrice de l'école.**